

# **FO** demande audience au Président de l'Exécutif

À l'attention de Monsieur Gilles Simeoni  
Président du Conseil Exécutif de Corse  
22, cours Grandval  
20187 Ajaccio cedex 1

Ajaccio, le jeudi 27 septembre 2018

## **Objet : Demande d'audience auprès du Président du Conseil Exécutif**

Monsieur le Président,

Notre syndicat et l'Union Départementale de Corse-du-Sud ont pris connaissance avec intérêt de votre courrier au Ministre de l'Économie Monsieur Bruno Lemaire concernant l'avenir des trois CCI de Corse. Vous souhaitez que le 2<sup>e</sup> scénario soit abordé préférentiellement concernant l'évolution possible des chambres consulaires. Compte tenu des échéances, vous proposez que cette démarche s'inscrive dans un calendrier resserré.

FO Chambre de Commerce n'est évidemment pas opposé, par principe, à un changement de tutelle, rattachement ou intégration à la Collectivité de Corse.

Depuis plus de 10 ans, la dynamique des différents gouvernements qui se sont succédés est connue et FO s'est toujours inscrit en faux contre la logique de baisse des ressources publiques, de privatisation des équipements, de blocage des traitements et de suppression de milliers de postes au niveau national.

La proposition de rapprochement de la Région (scénario 2) émane du rapport de l'IGF-CGEIET-CGefi qui poursuit et approfondit les choix des gouvernements précédents. Pour ne prendre que la question des suppressions de poste et des licenciements, le document est clair, sans ambiguïté, les données sont chiffrées à l'euro près<sup>1</sup> :

	<b>ETP supprimés</b>	<b>Coût licenciement</b>	<b>Coût chômage</b>	<b>Diminution masse salariale année pleine</b>
Restructurations et mesures de rationalisation	<b>1 934</b>	183 441 489 €	32 375 160 €	123 897 842 €
Restructurations si aucun nouveau financement trouvé	<b>4 111</b>	389 964 514 €	68 823 797 €	263 384 642 €
Total restructurations	<b>6 045</b>	573 406 003 €	101 198 957 €	387 282 484 €

<sup>1</sup> Annexe II pages 74 et 75.



Quel que soit le scénario retenu, il s'agirait donc de supprimer plus de 7 000 postes (compte tenu des temps partiels) ce qui représente, selon les CCI, un quart voire un tiers des effectifs et ce "à l'horizon 2020"<sup>2</sup>.

Pour le gouvernement, ces trois scénarios et leurs différentes options ne sont que des déclinaisons régionales destinées à atteindre les objectifs affichés dans le rapport. Et d'ailleurs, il n'attend pas que chacun ait choisi et mis en place un des trois scénarios : hier, lors de la discussion de la loi Pacte, l'Assemblée Nationale a adopté dans la nuit de mardi à mercredi 26 septembre la création d'un "*guichet électronique unique*" pour les formalités administratives des entreprises, c'est-à-dire la suppression des CFE au sein des CCI et CMA.

Nous nous permettons de vous demander audience afin que nous puissions vous exposer les attentes et revendications des agents et de Force Ouvrière. Mais nous voudrions aussi connaître votre point de vue et vos dispositions vis-à-vis du scénario que vous proposez d'aborder. Est-ce que la dynamique que vous voulez impulser coïncide avec celle de l'État ou est-ce que vous envisagez, pour la région, un rôle plus protecteur pour les personnels ?

Nous ne cachons pas que les deux courriers, celui des élus de la Chambre et le vôtre, suscitent de l'espoir chez les agents. L'attente est grande de trouver une issue positive et quel que soit le scénario envisagé notre organisation syndicale défendra toujours le maintien dans l'emploi de tous les agents.

Ne doutant pas de l'attention que vous porterez à notre demande, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pierre Giacometti  
Élu FO Chambre de Commerce

---

<sup>2</sup> Page 11 du rapport.